# SENTIERS TEMPORAIRES DE RANDONNÉE ALPINE

## DROIT D'ACCÈS

Un droit d'accès valide est requis pour faire l'ascension du sentier de randonnée alpine.



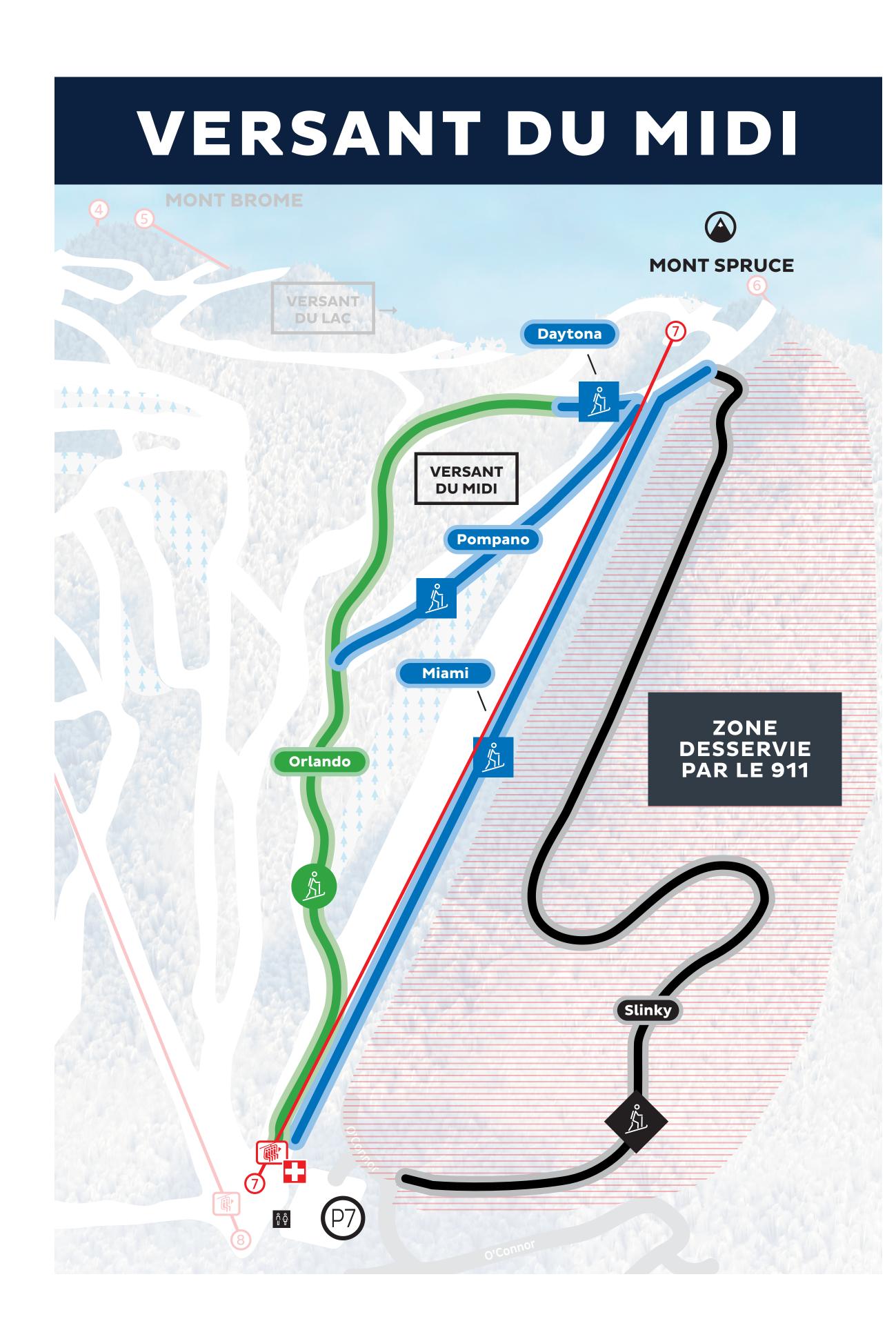
## RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 1. Vérifiez et respectez les heures d'ouverture et de fermeture des sentiers avant de débuter l'ascension.
- 2. Respectez le code de conduite en montagne en tout temps.
- 3. Montez uniquement par les endroits désignés et balisés. Restez bien visible et montez en file indienne.
- 4. Il est interdit d'accéder aux pistes fermées, en cours d'enneigement ou de damage. Si vous croisez un véhicule motorisé (VTT, dameuse), immobilisez-vous en bordure de piste. Les opérations de damage qui requièrent l'utilisation d'un treuil représentent un réel danger. Les treuils sont identifiés d'un gyrophare bleu. Ne vous engagez jamais dans une piste en la présence de ce gyrophare.
- 5. Il est interdit de monter par les pistes de ski destinées à la descente sauf lorsque la signalisation l'autorise.
- 6. En tout temps, vous devez utiliser de l'équipement de randonnée alpine munis de carres métalliques ainsi que de freins ou sangles de retenue.
- 7. Avant de partir en randonnée alpine, assurez-vous d'être vêtu adéquatement, car il fait souvent plus froid au sommet.
- 8. Assurez-vous d'être en bonne forme physique, d'avoir des vêtements et un équipement appropriés, d'apporter un sifflet, une gourde d'eau, de la nourriture et des vêtements de rechange chauds.
- 9. Ne montez pas seul (groupe de 3 recommandé) et apportez un téléphone cellulaire chargé. Notez que les sentiers ne sont pas patrouillés.
- 10. Une connaissance des premiers soins est fortement recommandée
- 11. Les animaux de compagnie ne sont pas permis dans nos sentiers

#### HORAIRE DES SENTIERS

Ce sentier de randonnée alpine est ouvert de 6h00 à 18h00.

En empruntant les sentiers de randonnée alpine, vous prenez connaissance et acceptez de respecter les règles de sécurité, le code de conduite en montagne et autres consignes et mesures en vigueur à la station. En cas de défaut, l'accès pourra être résilié et confisqué sans avis ni remboursement. Vous acceptez également les risques inhérents à la pratique des sports d'hiver (ski de randonnée, ski alpin, planche à neige). Vous assumez l'entière responsabilité pour tout dommage matériel ou corporel résultant desdits risques et dangers. Soyez vigilants. C'est votre responsabilité!



#### **EN CAS D'URGENCE**

Un service patrouille est offert entre 9h00 et 16h00. Il est possible de joindre la patrouille par téléphone au 1866 276-6668, poste 2100.

En dehors de ces heures,

AUCUN SERVICE DE PATROUILLE N'EST OFFERT. En cas d'urgence, vous devez signaler le 911.

Vous êtes responsable de votre propre sécurité.

